

## Le parking des Esplageolles va-t-il rester en «friche»?

Non ! Encore un démenti cinglant à ceux qui se félicitaient déjà de la perte du parking des Esplageolles pour en faire leurs choux-gras de campagne et en faire porter la responsabilité à l'équipe Vuillemot. Ne leur en déplaise, le parking à étage des Esplageolles offrira, en 2015, 400 emplacements. Pour relancer le projet, il aura fallu :

- **assainir les finances communales et rassembler les crédits nécessaires à une opération d'environ 10 millions d'euros,**
- **obtenir de TPM que le parking soit classé comme parc-relais** prévu dans le projet d'agglomération de Transport en commun en site propre (TCSP) : 40% du financement grâce au contrat de développement Agglomération/Région),
- **vendre une petite parcelle du terrain à Pôle-emploi** (ce qui permet, en même temps de garder cette structure sur la commune) et prévoir de louer des places de stationnement à Pôle-emploi, ce qui aidera financièrement au fonctionnement du futur parking
- **racheter, pour gagner du temps et de l'argent,** le projet initial, déjà élaboré par la société privée et son architecte.